

Épreuves du Baccalauréat en mars : c'est non !

Nous, personnels enseignants du lycée Honoré de Balzac de Mitry-Mory (77), réunis en Assemblée générale ce lundi 13 février, demandons instamment au ministre de l'Éducation nationale d'annoncer au plus vite le report des épreuves du Baccalauréat prévues en mars. Ces épreuves, qui concernent les enseignements de spécialité des élèves de Terminale générale et technologique, comptent pour 32 % de leur résultat final à l'examen.

Nous dénonçons depuis longtemps ce calendrier absurde, instauré contre l'avis de toute la communauté éducative dans le cadre de la réforme Blanquer du Baccalauréat. Il nous impose un rythme effréné de septembre à mars, ne permettant pas aux élèves de s'approprier correctement les connaissances étudiées, ni les méthodes nécessaires pour faire face à l'examen. Il risque ensuite de provoquer leur démobilité une fois les épreuves passées, ce qui revient à vider le troisième trimestre de son sens et à amputer considérablement la formation des élèves, au détriment de leur réussite dans l'enseignement supérieur.

À cela s'ajoute la décision du gouvernement de déclencher une crise sociale d'ampleur à quelques semaines des épreuves, en cherchant à imposer une réforme des retraites rejetée par l'ensemble des organisations syndicales et par une large majorité de la population. Après les grèves et les manifestations massives de janvier et février, et face à l'inertie du gouvernement, l'intersyndicale appelle « à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt le 7 mars prochain ». Elle appelle aussi à la mobilisation le 8 mars, dans le cadre de la journée internationale de luttes pour les droits des femmes, y compris pour rappeler l'injustice de la réforme des retraites à leur encontre. Dans plusieurs secteurs, et notamment dans les transports publics, des organisations syndicales appellent à reconduire la grève au-delà du 7 mars.

Dans ce contexte, il est encore moins réaliste de penser que les professeurs auront pu traiter entièrement et correctement le programme, et que les élèves auront pu s'approprier les savoirs et les savoir-faire attendus. **Dans ces conditions, plus que jamais, nous affirmons que les épreuves de spécialités du Baccalauréat ne peuvent pas et ne doivent pas se tenir les 20, 21 et 22 mars.**

C'est pourquoi nous appelons nos collègues, dans l'ensemble des lycées généraux et technologiques, ainsi que nos organisations syndicales, à **mettre en débat dès maintenant la grève des surveillances, pour contraindre le ministère à reporter les épreuves, et permettre une préparation plus complète et plus sereine de nos élèves à l'examen.**

*Les personnels enseignants du lycée Honoré de Balzac réunis le lundi 13 février 2023
(motion adoptée à l'unanimité des 32 collègues présent·e·s)*

avec le soutien de leurs sections syndicales SNES-FSU et CNT-STE



Profs de Balzac



Lycée Balzac mobilisé !
@balzacmitry



balzacmitry@gmail.com